



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 6 janvier 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN PLAN EN VUE D'OFFRIR PLUS DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS EN ALLÈGEMENT FISCAL AUX FAMILLES ET ENTREPRISES DE NEW YORK

L'État passe d'un déficit de 10 milliards de dollars à un surplus prévu à 2 milliards de dollars

L'ensemble continue d'augmenter les occasions économiques tout en réduisant les impôts et en attirant les entreprises

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui les détails d'une proposition d'allègement fiscal de plus de 2 milliards de dollars, conçue pour accroître les occasions économiques et attirer les entreprises partout dans l'État tout en leur permettant de se développer. Grâce à la gestion fiscale responsable du gouvernement d'État, New York a passé d'un déficit de 10 milliards de dollars à un surplus qu'on s'attend à plus de 2 milliards de dollars. Les propositions d'aujourd'hui ont été rendues possibles par ce succès, et représentent la prochaine étape importante dans la transformation soutenue de New York en vue d'en faire un État plus abordable pour les familles et les entreprises.

« Au cours des trois dernières années, nous avons fait des progrès sans précédent en vue de mettre un frein à la hausse d'impôt et aux dépenses gouvernementales, transformant le budget d'État de manière à passer d'un déficit de 10 milliards de dollars à un surplus de 2 milliards de dollars, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Ces propositions misent sur les succès précédents, comme l'adoption du premier plafond de l'État sur l'impôt foncier et du plus bas taux d'impôt pour la classe moyenne en 60 ans, augmentant ainsi les occasions économiques en réduisant encore davantage les impôts et en attirant des entreprises dans l'État. Les propositions présentées aujourd'hui permettront à New York de poursuivre dans la bonne direction, créant des emplois, favorisant la croissance économique et offrant un allègement tant nécessaire aux familles en difficulté. Je remercie la Commission sur la Réforme et la Justice fiscales et la Commission sur l'Allègement fiscal de leurs recommandations, et il me tarde de travailler avec la législature en vue d'adopter ces propositions. »

Cliquez [ici](#) pour une vidéo du Gouverneur annonçant la proposition plus tôt aujourd'hui.

French

Selon les projections actuelles, si la croissance des dépenses est maintenue à 2 % annuellement, l'État verra un surplus d'environ 2 milliards de dollars d'ici l'exercice financier 2016-2017. Considérant le surplus prévu, le Gouverneur Cuomo propose un ensemble d'allègement fiscal de plus de 2 milliards de dollars en vue d'aider les résidents et les entreprises de New York. Les propositions se fondent également sur le dur travail de la Commission sur la Réforme et la Justice fiscales et la Commission sur l'Allègement fiscal. Tous coûts de l'ensemble au-dessus de 2 milliards de dollars seront contrebalancés par des propositions en vue de rationaliser la collecte d'impôt, ce qui augmentera le revenu par des vérifications améliorées.

La proposition du Gouverneur Cuomo inclut les mesures suivantes :

Gel de 2 ans sur les impôts fonciers

Dans presque n'importe quelle mesure, les impôts fonciers de New York sont les plus élevés au pays, avec une facture résidentielle moyenne de 5040 \$. De plus, trois des quatre factures d'impôt de comté moyennes les plus élevées au pays sont dans l'État de New York. Et New York est seulement l'un des 10 États où un résident peut être en même temps sous trois gouvernements locaux à objectifs généraux. Il n'y a aucune raison pour que New York compte près de 10 500 formes de gouvernements locaux, beaucoup d'entre eux offrant des services redondants ou qui se chevauchent.

La proposition du Gouverneur Cuomo gèlera les impôts fonciers durant deux ans, moyennant deux importantes conditions. Lors de la première année, l'État n'offrira des réductions d'impôt qu'aux propriétaires de maison qui vivent dans une juridiction respectant le plafond de 2 % sur l'impôt foncier. Lors de la deuxième année, l'État n'offrira des réductions d'impôt qu'à ceux qui vivent dans des localités respectant le plafond et qui acceptent également de mettre en place des services partagés ou un plan de consolidation administrative. Le gel ne s'appliquera pas à la ville de New York, qui ne compte aucun plafond sur l'impôt foncier. Une fois entièrement mise en œuvre, la proposition d'allègement fiscal fournira près de 1 milliard de dollars en allègement, avec en moyenne 350 \$ de dollars pour près de 2,8 millions de propriétaires de maison.

« Coupe-circuit » sur l'impôt foncier

Dans le cadre de la proposition de coupe-circuit sur l'impôt foncier, 1,9 million de contribuables à revenu faible et moyen paient un taux d'impôt foncier relatif au revenu qui excède le taux d'imposition du revenu. En vue d'aider ces individus et ces familles, le Gouverneur Cuomo propose que l'État offre un allègement fiscal basé sur la capacité à payer du contribuable. Les foyers gagnant jusqu'à 200 000 \$ seraient admissibles et les économies seraient gérées comme un crédit d'impôt remboursable sur l'impôt sur le revenu, avec des économies moyennes d'environ 500 \$. Bien que le crédit serait admissible dans tout l'État, dans les régions extérieures à la ville de New York, seuls les résidents des juridictions qui respectent le plafond dur l'impôt foncier y auraient droit. Ce crédit aurait une valeur de 1 milliard de dollars en allègement fiscal une fois pleinement en vigueur.

Crédit d'impôt pour locataire

Il y a 3,3 millions de foyers dans l'État qui louent leur domicile. Plus de 829 000 foyers à faible revenu paient plus de 50 % de leur revenu mensuel en frais de logement, et des milliers de locataires à revenu moyen font face à des fardeaux semblables. En vue d'aider aux locataires, le Gouverneur Cuomo propose un allègement fiscal aux foyers dont le revenu est inférieur à 100 000 \$ en leur offrant un crédit d'impôt sur le revenu remboursable qui augmente avec la taille de la famille. Cette proposition offrirait plus de 400 millions de dollars en allègement fiscal à 2,6 millions de locataires.

Réformes du droit de succession

New York est l'un des 15 seuls États à exiger un droit de succession, et celui-ci a grand besoin d'être réformé. Alors que le gouvernement fédéral exempte les 5,25 millions de dollars de la succession d'un individu, New York n'exempte que les successions dont la valeur est estimée à moins de 1 million de dollars. En vue de mettre fin à cette mesure incitant les aînés à quitter l'État, le Gouverneur Cuomo propose d'élever le seuil du droit de succession de New York à 5,25 millions de dollars et de réduire le taux maximal à 10 % sur quatre ans. À partir de 2019, l'exemption sur le droit de succession de l'État serait égale à celle du fédéral, laquelle est indexée à l'inflation. Ce changement exempterait d'impôt près de 90 % de toutes les successions, rétablirait la justice et éliminerait les mesures incitant les aînés de classe moyenne et les plus fortunés à quitter l'État.

Réduction de l'impôt d'entreprise et traitement plus juste des entreprises

L'impôt de franchise d'entreprise de New York est fortement désuet, et sa complexité entraîne des processus de vérification longs et complexes qui prennent aux entreprises des années à résoudre. En vue de rationaliser la structure fiscale et d'offrir un allègement aux entreprises, le Gouverneur Cuomo recommande que l'État fusionne l'impôt bancaire à l'impôt de franchise d'entreprise et réduise le taux à 6,5 % – le plus bas taux depuis 1968. Ces changements moderniseront la structure fiscale d'entreprise en vue de refléter les services financiers du 21^e siècle, de simplifier la conformité et d'éliminer les mesures de dissuasion des sociétés financières afin qu'elles investissent et créent des emplois à New York. Une fois entièrement mise en œuvre, la proposition offrira 346 millions de dollars annuellement en allègement fiscal aux entreprises de New York.

Crédit d'impôt foncier pour fabricants

De réduire les coûts des affaires pour les sociétés de fabrication fera de New York un endroit plus attrayant, cela afin que lesdites sociétés y installent leurs opérations et créent des emplois dans le nord de l'État et dans la région de la ville de New York. En vue de permettre le développement des fabricants actuels et d'attirer de nouvelles entreprises de fabrication, le Gouverneur Cuomo propose que l'État crée un crédit remboursable sur les impôts d'entreprise et sur le revenu qui équivaldrait à 20 % de l'impôt foncier annuel d'une société. Ce crédit offrirait 136 millions de dollars en allègement fiscal au secteur de la fabrication.

Élimination du taux d'imposition pour les fabricants du nord de l'État

En vue d'encourager la croissance de la fabrication dans le nord de l'État, le Gouverneur Cuomo recommande que l'État élimine le taux d'imposition sur le revenu d'entreprise pour les fabricants du nord de l'État. Cette proposition offrirait 25 millions de dollars de plus en allègement fiscal pour les entreprises du nord de l'État et ajouterait à la proposition en vue de réduire l'impôt foncier pour les fabricants.

Accélération de la suppression progressive des frais supplémentaires 18-A

En vue d'offrir un allègement fiscal aux familles et aux entreprises consommant beaucoup d'énergie, le Gouverneur Cuomo recommande que l'État élimine immédiatement l'évaluation temporaire des services publics de 2 % (18-A) prélevé sur les factures d'électricité, de gaz, d'eau et de vapeur des clients industriels, et qu'il accélère la suppression progressive pour les clients restants. Les New-Yorkais paient déjà parmi les factures d'énergie les plus élevées au pays, et ces frais supplémentaires augmentent encore davantage le fardeau déjà élevé qui pèse sur les familles et les entreprises en difficulté. La suppression progressive fera économiser 600 millions de dollars aux entreprises et aux résidents au cours des trois prochaines années.

Simplification de l'impôt

Le Gouverneur Cuomo propose une série de mesures en vue de simplifier le code fiscal dans le but d'éliminer les dispositions nuisibles, beaucoup d'entre elles compliquant les affaires à New York. Ces mesures incluent l'abrogation de l'ajout d'impôt minimum sur le revenu, de l'impôt sur la boîte et la lutte, de l'impôt sur les coopératives agricoles et de l'impôt sur le transfert d'actions, qui est en fait un impôt à taux zéro, ce qui signifie qu'il ne rapporte aucun revenu. De plus, le seuil sur le revenu, lorsqu'on fait une déclaration de revenus, sera augmenté de 4000 \$, au même niveau que la déduction standard du contribuable, ce qui fait que 270 000 contribuables n'auront pas à faire de déclaration. Les efforts de simplification de l'impôt incluent la modification des exigences en matière de signature sur les déclarations électroniques préparées par des professionnels de l'impôt ainsi que l'alignement de la mobilité et des déclarations de revenus pour les travailleurs autonomes.

Miser sur les succès passés

New York a depuis longtemps la réputation d'un État où les impôts sont élevés et où les affaires sont difficiles. Depuis son entrée en fonction, le Gouverneur Cuomo a pris des mesures en vue de s'attaquer à ce problème, dont : des limites sur les dépenses de l'État, l'adoption d'un plafond sur l'impôt fiscal, le plus bas taux d'imposition en 60 ans pour la classe moyenne, l'élimination de la cotisation sociale pour plus de 700 000 petites entreprises et travailleurs autonomes, des réductions d'impôt pour les petites entreprises et les fabricants, des réformes de l'assurance-chômage et de l'assurance contre les accidents

du travail et de nouvelles zones DÉMARRER New York sans impôt. La gestion d'un budget efficace et le respect de la limite de 2 % sur les dépenses devraient ensemble améliorer la position fiscale de l'État.

###

Des renseignements supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418